

N/REF : 22/04/2024 10H42 C:026246 I:35169

V/Email reçu le Lundi 22/04/2024 a 10H42

CITYA IMMOBILIER SGTI

**8BIS RUE DU DOCTEUR HERPIN
37000 TOURS**

IMMEUBLE : 4 GUY MAUPASSANT
4 RUE GUY MAUPASSANT
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 23 Avril 2024

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence

LOCALISATION : 4 MAUPASSANT - M ARMENIO MEMBRE DU CS

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT RDC M COQUELLE

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

INTERVENTION LE 21/04/2024

INTERVENTION DANS LE CADRE DE L'ASTREINTE

DEBOUCHAGE DU PIED DE CHUTE DE LA COLONNE EAUX USEES DEPUIS LE REGARD A DROITE DE LA MONTEE

OBSERVATION :

PREVOIR UN CURAGE DE LA COLONNE EU CAR TRES SALE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 23/04/24 a 08H03 Ste EXCELIA(Perm.CITYA)

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Débouchage/pompage <= 2H00	1	483,63	483,63

TOTAL H.T.	483,63
T.V.A. a 10,00%	48,36
TOTAL T.T.C.En EURO	531,99

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN